



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 23.11.2010 L'an deux mille dix et le vingt neuf novembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

**Absents** : Mrs RASKOPF, BUONGIORNO (excusé), DELBES (excusé), Mme RAHOU (excusée).

N° 10/122

**Secrétaire** : Mr BOUDES.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Madame Combes*

**CREATION D'UN  
POSTE DE  
VACATAIRE POUR  
LES INTERVENTIONS  
MUSICALES DANS  
LES ECOLES**

Les enseignants des écoles maternelles et élémentaires de Saint-Juéry ont souhaité que les élèves puissent bénéficier d'interventions musicales pendant les temps scolaire.

Il est proposé d'accorder ces interventions aux élèves de grande section de maternelle, de C.P., de C.E.1. et de la C.L.I.S., à raison au total de 173 h ¼ au prix de 28 € de l'heure, du mardi 3 janvier au vendredi 24 juin 2011.

Le coût total s'élèvera à 4 851 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

*Adopté à l'unanimité*

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de créer un poste de vacataire pour assurer des interventions musicales pendant la période du 3 janvier au 24 juin 2011

Dit que les crédits seront prévus sur le budget principal 2011.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 10 mars 2011  
Jacques LASSERRE  
Maire,